

## La réussite au baccalauréat professionnel au prisme des établissements scolaires

D. Maillard et P. Rouaud  
Chargées d'études au Céreq

L'attachement français au diplôme confère à la réussite à l'examen un caractère essentiel (Boudesseul, 2014). Il renvoie à des enjeux sociaux d'importance tels que le décrochage scolaire, l'accès à l'enseignement supérieur ou bien sûr, l'entrée sur le marché du travail. Le baccalauréat professionnel, dont la création est une mise en forme de différentes catégories d'intérêts (Prost 2002), a été justifié en termes politiques par la volonté d'augmenter globalement le niveau de formation des jeunes français (portée par le slogan des 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat). L'enjeu de la réussite est donc bien un enjeu politique. Cette ambition publique d'élever le niveau de diplôme des individus est d'autant plus cruciale que les enquêtes d'insertion soulignent l'influence déterminante du diplôme sur les débuts de carrière, aussi bien en termes d'accès à l'emploi que de statut d'emploi<sup>1</sup>.

Dans un autre registre, l'objectif de la valorisation de l'enseignement professionnel conduit le ministère de l'Éducation nationale à considérer les résultats du baccalauréat professionnel en comparaison avec ceux des autres séries du baccalauréat. Sur ce principe, les responsables de l'administration de l'éducation n'ont pu que souligner la baisse des taux de réussite à l'examen immédiatement consécutive à la mise en place de la réforme de la voie professionnelle. Ainsi, la réussite des « élèves candidats » chute de manière importante par rapport aux années précédentes : 77,8 % en 2012, contre 88,2 % en 2009 par exemple. Ces résultats assez moyens sont venus renforcer le débat sur le bien-fondé de la réforme, au point que, dès les résultats de la session connus, la DEPP s'est investie dans l'étude des effets comparés entre BEP et baccalauréat professionnel pour démontrer les avantages de la réforme<sup>2</sup>.

Les taux de réussite des sessions de 2013 et 2014 ont fait apparaître une remontée des résultats (respectivement 78,9 % et 82,8 %) qui a peut-être contribué à désamorcer la virulence des débats. Pour autant, cet « épisode » a suscité notre intérêt et nous avons cherché à étudier la question de la réussite indépendamment de son actualité et des points de vue passionnés que nous ne manquons pas de recueillir dans les entretiens avec les professionnels de l'enseignement.

Ajoutons que cette question reste assez peu traitée<sup>3</sup> et qu'il est malaisé d'appréhender ce que nous avons choisi d'appeler le « système social de la réussite ». La réussite à l'examen est en effet un objet à dimensions variables qui peut être appréhendé par des focales d'analyse très

---

<sup>1</sup> La dernière enquête Génération du Céreq relative aux sortants de 2010 montre ainsi que trois ans après avoir quitté le système éducatif, 70 % des bacheliers professionnels sont en emploi pour seulement 45 % des sortants non titulaires du diplôme. Ces derniers sont pour plus d'un tiers à la recherche d'un emploi et dans plus d'un cas sur dix en situation d'inactivité. Même en situation d'emploi, les statuts sont nettement différents : trois ans après leur sortie de l'école les diplômés du baccalauréat professionnel en emploi sont 59 % dans un emploi à durée indéterminée quand les non diplômés ne sont que 46 % dans ce cas.

<sup>2</sup> Par exemple avec le travail de F. Dufresne et M. Dubois (2013) sur les chances différentielles de cohortes d'élèves sortis de 3<sup>e</sup>, d'accéder au diplôme du baccalauréat professionnel avant et après la réforme.

<sup>3</sup> Ainsi, aucune contribution ne traitait du baccalauréat professionnel à l'occasion des journées du Longitudinal consacrées à la réussite, en dehors de la question de l'évaluation.

différentes (modalités de formation, caractéristiques individuelles et sociales, territoires...). Ces dimensions font selon nous système.

Pour autant, les caractéristiques individuelles paraissent monopoliser le regard et les interprétations de la réussite. Les analyses les plus globales de la réussite ou les résultats issus de « l'indicateur de résultat » par établissement, plus élaboré et localisé<sup>4</sup>, confèrent aux propriétés individuelles des élèves une place prépondérante.

Cette perspective comprend certains angles morts, notamment parce qu'elle se limite à une session donnée et qu'elle ne tient pas compte de dimensions internes à l'établissement (en dehors de ses élèves). Ce qui dans cette approche constitue une boîte noire est pourtant susceptible d'éclairer la réussite : les caractéristiques du contexte local dans lequel est implanté l'établissement, l'offre de formation spécifique ou encore la composition de son corps enseignant. Notre intention est donc de nuancer les descriptions globales de la réussite et de déplacer l'analyse sur les établissements scolaires afin d'envisager comment, au regard d'éléments les caractérisant, ils contribuent à la réussite des élèves.

Après avoir présenté les données et la méthodologie de l'analyse, nous développerons les évolutions majeures qui ont pu affecter le baccalauréat professionnel dans son ensemble et plus précisément la question de la réussite à l'examen. Puis nous nous attacherons à présenter une typologie des établissements préparant au baccalauréat professionnel : nous décrirons leurs caractéristiques spécifiques et leurs évolutions entre les années scolaires 2006-2007 et 2013-2014<sup>5</sup> et inscrirons la question de la réussite dans cette perspective.

## **1. Données et méthodologie**

Les données utilisées pour l'analyse sont issues de la base centrale de pilotage du ministère de l'Éducation nationale. Le champ d'étude porte sur l'ensemble des lycées professionnels ou polyvalents, publics et privés sous contrat, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et situés en France métropolitaine. L'analyse descriptive présentée dans les parties 2 et 3 mobilise les données issues de l'ensemble de ces établissements tandis que le travail de classification a exclu les établissements privés<sup>6</sup> et porte sur 1 162 établissements.

La typologie des établissements scolaires repose sur la méthode d'analyse factorielle AFMULT (B. Gelein, O. Sautory, 2002) qui a pour avantage de permettre la prise en compte simultanée de variables quantitatives et qualitatives. L'analyse factorielle multiple est effectuée sur des groupes de variables<sup>7</sup>, chaque groupe comportant des variables de même nature statistique (uniquement qualitatives ou quantitatives), réunies par une thématique commune. Les données recueillies à l'échelon des établissements, sont relatives à leur offre de formation, aux caractéristiques de leur personnel enseignant et de leurs élèves, ainsi qu'à leur contexte géographique.

L'analyse se focalise sur les années scolaires 2006-2007 (avant la réforme du baccalauréat professionnel) et 2013-2014 (après la réforme). Seuls les établissements n'ayant pas de

---

<sup>4</sup> Pour plus de précisions concernant cet indicateur, on se référera au site du ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid51125/indicateurs-resultats-des-lycees-glossaire.html>

<sup>5</sup> Ces deux années ont été retenues par rapport à la réforme du baccalauréat professionnel.

<sup>6</sup> Pour ces établissements, les données relatives aux caractéristiques des élèves et des enseignants n'étaient pas disponibles sur la base centrale de pilotage pour l'année scolaire 2006-2007.

<sup>7</sup> On trouvera en annexe la description des variables.

données manquantes sur les variables d'intérêt et ayant présenté des candidats à l'examen du baccalauréat professionnel aux sessions 2007 et 2014 sont concernés.

L'analyse de données et la typologie sont construites uniquement à partir des données relatives aux établissements pour l'année scolaire 2006-2007, qui sont donc les « individus actifs ». Les établissements en 2013-2014 constituent des individus supplémentaires projetés sur les axes de l'AFMULT.

Les variables mobilisées (appelées variables actives) ont été choisies soit parce que leurs relations avec les chances de réussite au bac professionnel étaient connues au niveau individuel, soit parce qu'elles permettaient de caractériser l'établissement.

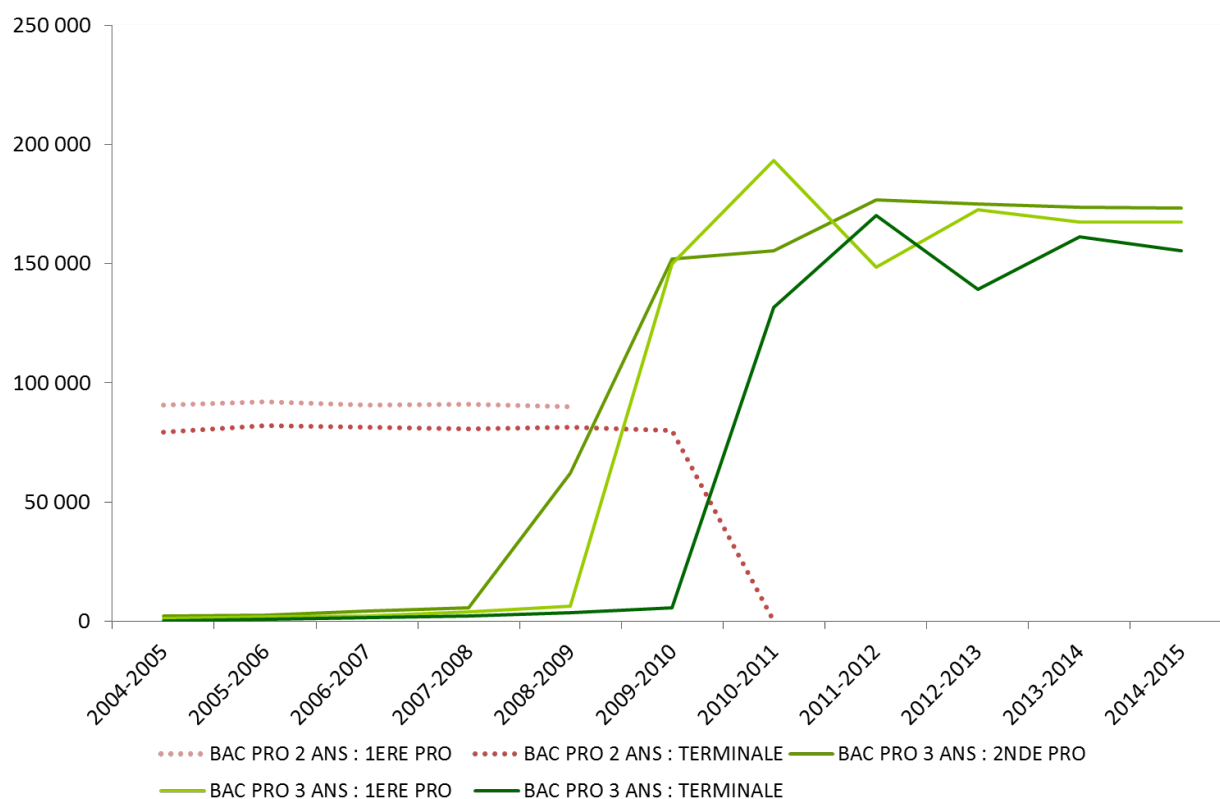
La variable « taux de réussite » constitue une variable illustrative qui ne participe pas en tant que telle à la construction des classes. Ces dernières sont donc constituées indépendamment du taux de réussite et leurs relations avec ce dernier sont donc étudiées *a posteriori*.

## **2. Le diplôme a changé mais les caractéristiques générales demeurent**

### *Des effectifs en hausse, une morphologie des publics stable*

Sur la période 2006/2013, les effectifs d'élèves préparant un baccalauréat professionnel connaissent évidemment une progression inédite (+174%), en lien avec la réforme de l'enseignement professionnel. Si les établissements scolaires pouvaient s'engager dans l'expérimentation du baccalauréat professionnel en 3 années dès 2000, les initiatives sont restées très limitées jusqu'en 2008. L'effectif des inscrits en 2<sup>nde</sup> pro est ainsi passé de 5000 en 2007 à 62000 en 2008. Le pic en 2009 des inscrits en 1<sup>ère</sup> pro s'explique par le fait que cette population est alimentée à près de 30 % par des élèves ayant terminé l'année précédente un BEP. Cette situation n'existe plus l'année scolaire suivante. Les flux de BEP n'ont pas été entièrement dérivés vers le baccalauréat professionnel. Le CAP a vu à la fois son poids grossir au sein de l'enseignement professionnel (12% en 2006, 16 % en 2013) et le nombre des élèves le préparant augmenter d'environ 30%.

Graphique 1 : Evolution des élèves inscrits en baccalauréat professionnel pour chacune des années du cursus



Source : Base centrale de pilotage, Univers élèves 2D – données individuelles  
 Champ : lycées professionnels et polyvalents publics ou privés sous contrat de France métropolitaine, années scolaires 2004-2005 à 2014-2015

La proportion de filles est restée relativement stable sur la période considérée, aux alentours de 43 %. A quelques rares exceptions près, la place des filles dans les domaines de spécialité de l'offre de formation ne s'est pas modifiée au cours de la période. Les évolutions constatées sont davantage le produit de la transformation de la carte des diplômes : création d'un baccalauréat professionnel ASSP<sup>8</sup>, suppression des baccalauréats professionnels « secrétariat bureautique » et « comptabilité » au profit de la création du baccalauréat professionnel « gestion administration ». La répartition des élèves au sein des différentes spécialités de formation montre toujours une prédominance des filles dans les matériaux souples, spécialités plurivalentes des services et services aux personnes. Les spécialités pluri-technologiques de la production, le domaine des transformations, le génie civil et la mécanique sont davantage masculines, tandis que les spécialités des échanges et gestion, de la communication, ainsi que les services à la collectivité sont plus mixtes.

La réforme du baccalauréat professionnel n'a pas introduit de changements dans la composition sociale des élèves au regard de celle des élèves de BEP<sup>9</sup>. Au contraire, il faut

<sup>8</sup> Produit de la transformation du BEP carrières sanitaires et sociales (qui scolarisait en moyenne près d'un quart des jeunes filles inscrites en BEP), il n'a été créé qu'à la rentrée 2011.

<sup>9</sup> Nous avons comparé pour la période des années scolaires 2004 – 2008 et 2009 – 2014 les élèves inscrits en première années de BEP et de baccalauréat professionnel en 3 ans à partir de la « PCS de leurs parents ». Cette catégorie n'est pas plus explicitée par le ministère de l'Éducation nationale. Nous supposons qu'il s'agit de la PCS du chef de foyer.

souligner la grande stabilité de la structure sociale dans les deux cursus. Les enfants d'ouvriers constituent plus du tiers de la population des inscrits, les enfants d'employés 18 %, qu'il s'agisse de la 1<sup>ère</sup> année de BEP ou de la seconde professionnelle. Les quelques différences visibles entre les deux systèmes de formation portent sur les enfants dont les parents sont artisans ou chefs d'entreprise, proportionnellement plus nombreux après la réforme du baccalauréat professionnel. En revanche, les enfants de retraités ou de parents sans activité professionnelle (aussi bien chômeurs n'ayant jamais travaillé que personnes sans activité professionnelle) sont sensiblement moins nombreux après le passage au baccalauréat professionnel en 3 ans. Le « nouveau » baccalauréat professionnel n'a donc pas modifié le recrutement social des élèves alors que l'entrée en baccalauréat professionnel après le BEP avait pu limiter les enfants de parents ouvriers, ou sans activité professionnelle, du fait de l'échec à l'examen ou pour des motifs sociaux, économiques, familiaux.

### *Des spécificités académiques persistantes*

La répartition des publics dans l'enseignement professionnel suivant les territoires est traditionnellement inégale. La part des élèves scolarisés dans cette voie d'enseignement au sein de l'ensemble des élèves du second cycle variait pour l'année scolaire 2013-2014 de 23 % (académie de Paris) à 38 % (académie de Lille). Pour autant, la structure de l'enseignement professionnel par académie n'a pas considérablement varié sur la période 2006 / 2013.

Les évolutions d'inscrits dans l'enseignement professionnel appréhendées par académie s'organisent en quatre grandes tendances. Pour les académies de Rouen, Caen, Besançon, Nancy-Metz, Reims, Lille, Amiens et Dijon, le poids de l'enseignement professionnel est resté important par rapport à l'ensemble national mais la croissance des effectifs a été plus faible de 2006 à 2013 qu'elle ne l'a été au niveau national. Dans le cas des académies de Nice, Orléans-Tours, Nantes, Poitiers et Toulouse, la part de l'enseignement professionnel est restée dans la moyenne mais les effectifs ont connu une baisse limitée, contrairement aux académies de Paris, Lyon et Versailles dont la chute des effectifs se situe aux alentours de 10 %. Les académies de Clermont, Strasbourg, Aix-Marseille et Créteil se situent à la fois dans la moyenne nationale et dans la « tendance » nationale. Enfin, deux académies se distinguent : la Corse rattrape son retard ; quant à l'académie de Montpellier, dont le poids de l'enseignement professionnel était déjà plus important qu'en moyenne nationale, elle a connu une augmentation importante des effectifs scolarisés dans l'enseignement professionnel.

### *Evolutions et recompositions de l'offre de formation*

Au cours de l'année scolaire 2006-2007, on dénombrait respectivement 679 lycées polyvalents et 1411 lycées professionnels, 770 et 1268 pour l'année 2013-2014. Suite à la suppression du BEP et à la transformation d'une part importante des formations y préparant en baccalauréats professionnels, certains établissements ont transformé leur offre de formation. La part des lycées préparant au CAP est passée de 68 % à 79 %.

Sur la période considérée, la répartition du baccalauréat professionnel entre spécialités des services et de la production reste assez stable. Les services réunissent sur la période environ 60 % des inscrits l'année terminale du baccalauréat. En revanche, si l'on considère les domaines de spécialités, on assiste à des fluctuations sur la période, dues à l'évolution de certains baccalauréats de gros effectifs.

Le domaine de « spécialités pluri-technologiques de la production » est en perte de vitesse. De la même manière, les formations de la « communication et information » voient leur poids baisser, essentiellement en raison des modifications concernant le baccalauréat « secrétariat ». Le domaine « échanges et gestion » représente le principal domaine de formation avec environ 30 % des inscrits mais sa part diminue au sein de l'ensemble. Le dynamisme des formations du commerce et de la vente dont la part croît sur l'ensemble de la période est venu compenser la diminution importante des formations de la comptabilité et de la gestion (avec la suppression du baccalauréat professionnel « comptabilité »).

Enfin, le domaine des formations en « mécanique, électricité, électronique » reste le principal domaine du secteur de la production mais son poids dans l'ensemble baisse et ses effectifs ont crû moins vite que pour l'ensemble des domaines.

Le domaine très composite des « transformations » a nettement progressé en part et en effectifs, notamment du fait des baccalauréats professionnels « cuisine » et « boulanger-pâtissier ». Les autres spécialités de ce domaine ont progressé à des rythmes très différents.

Le domaine du génie civil a également vu sa part augmenter dans l'ensemble et atteint en 2014 environ 7 % de l'ensemble des inscrits, notamment par la progression des formations liées au travail du bois et de l'ameublement.

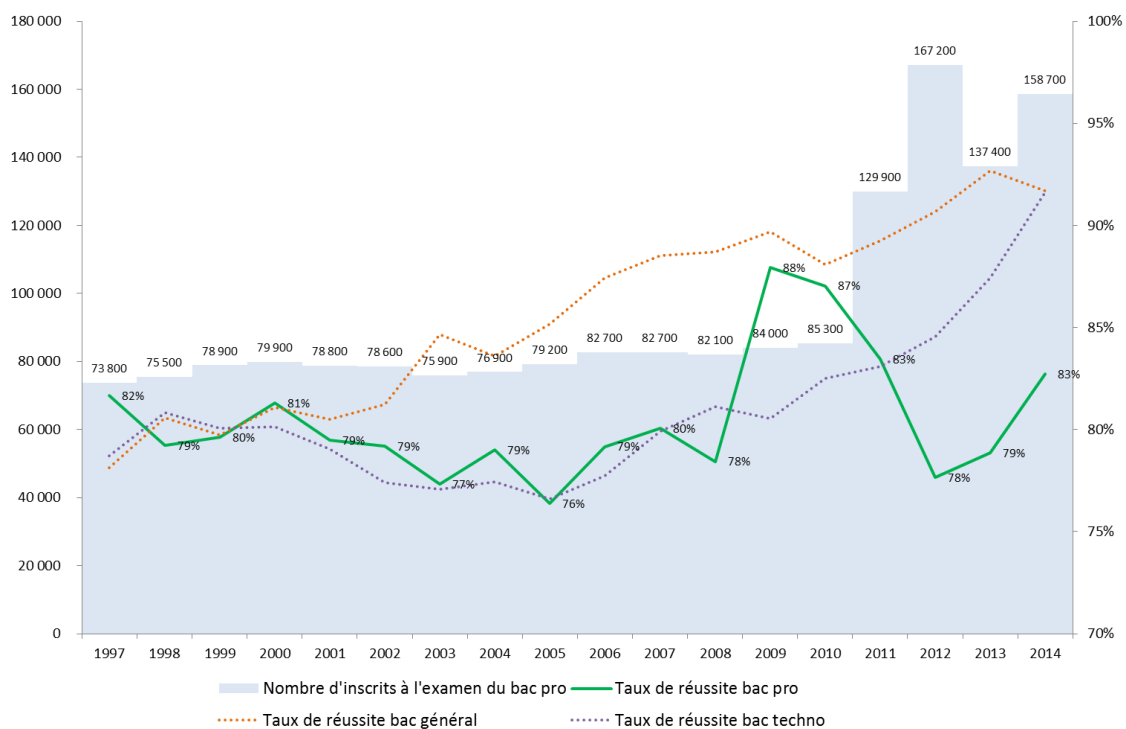
Les services à la collectivité ne représentent qu'une toute petite part des effectifs mais progressent nettement avec l'introduction de nouvelles spécialités telles que l'environnement nucléaire ou la sécurité prévention.

Le domaine des services aux personnes représente le domaine le plus particulier de l'ensemble. Sa part augmente de manière importante et les effectifs d'élèves qu'il regroupe ont connu une croissance très au-delà de la croissance globale. Les spécialités du tourisme ont peu évolué mais celles de la coiffure esthétique, de la santé et bien sûr les spécialités sanitaires et sociales ont connu une véritable explosion, en raison de la création de plusieurs baccalauréats.

### **3. Diversités et fluctuations de la réussite à l'examen**

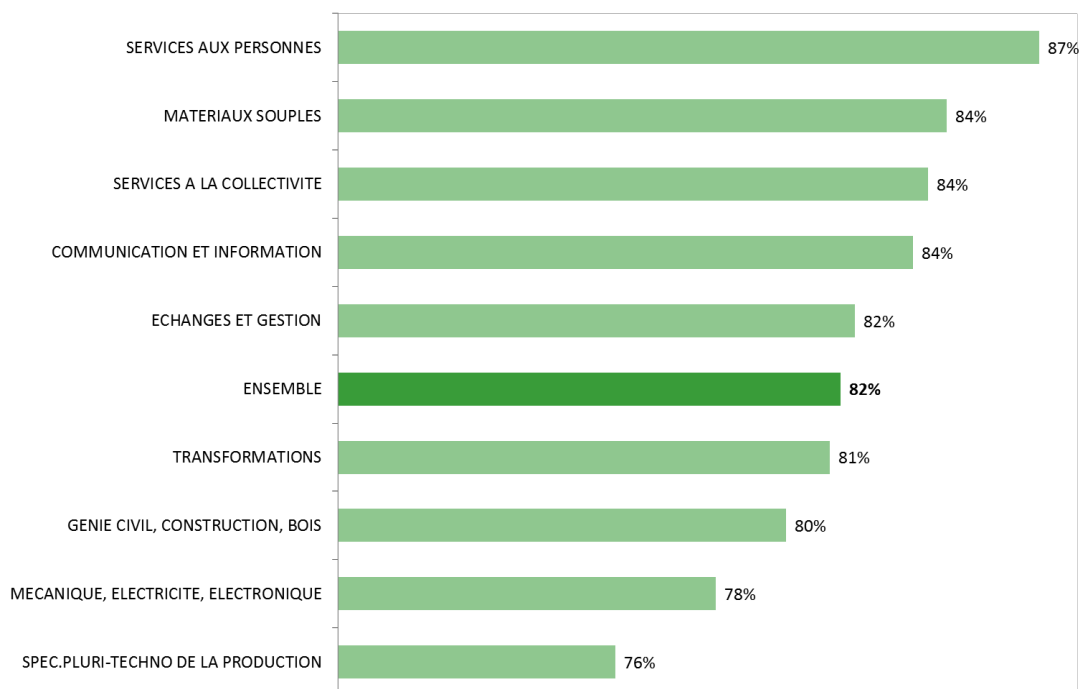
Le nombre des inscrits à l'examen du baccalauréat professionnel fluctue entre les sessions 1997 et 2008, aux alentours de 80 000 par an. Lors des sessions 2009 et 2010, la hausse importante du nombre des admis, est due au taux de réussite très élevé lors de ces deux sessions. De 2011 à 2014, on assiste à une période de « turbulences » avec une forte augmentation du nombre d'inscrits tandis que le taux de réussite revient au niveau des années précédant la réforme (entre 76 % et 82 %).

Graphique 2 : Evolution du nombre des inscrits au baccalauréat professionnel et taux de réussite aux différents baccalauréats



Source : Base centrale de pilotage, Univers examen – bac (toutes séries) Hist  
 Champ : candidats scolaires inscrits dans des lycées publics ou privés sous contrat de France métropolitaine, sessions 1997 à 2014

Graphique 3 : Taux de réussite moyen à l'examen du bac professionnel entre les sessions 2007 à 2014, en fonction du domaine de spécialité



*Source : Base centrale de pilotage, Univers examen – bac (toutes séries) Hist  
Champ : lycées publics ou privés sous contrat de France métropolitaine, candidats scolaires, sessions 2007 à 2014*

Les fluctuations des taux de réussite au sein de chacun des domaines de spécialités ne créent de tendances marquées que pour trois d'entre eux. Pour la mécanique, les résultats se dégradent sur la période observée, alors que pour les services à la collectivité et les services aux personnes la tendance est inverse, les résultats s'améliorent.

Quelles que soient les sessions et la voie de formation du baccalauréat, les filles réussissent mieux que les garçons. C'est pour le baccalauréat professionnel que l'écart de taux de réussite est le plus marqué. Corrigée de la PCS des parents ou du domaine de formation, cette différence perdure.

Outre l'influence de la spécialité du baccalauréat, la réussite varie suivant les caractéristiques des établissements d'enseignement. Les lycées polyvalents affichent des taux de réussite un peu supérieur aux lycées professionnels (2 points d'écart en moyenne). Les lycées privés sous contrat se distinguent nettement des lycées publics en termes de réussite avec une différence variant entre 5 et 10 points d'écart en moyenne.

L'étude des différentes dimensions du baccalauréat professionnel et des évolutions sur une période encadrant la réforme montre que certaines caractéristiques n'ont pas changé considérablement, en particulier celles concernant les élèves. En revanche, les modifications de l'offre de formation ou encore les transformations du corps enseignant justifient de s'intéresser à la réussite à travers la focale des établissements.



## 4. Le rôle des établissements dans le phénomène de la réussite

### *De l'influence du type d'établissement, de son implantation géographique et de son offre de formation sur la réussite*

L'analyse de données réalisée sur les indicateurs mesurés sur les lycées durant l'année scolaire 2006-2007 met en évidence les relations suivantes, entre le taux de réussite et les autres variables<sup>10</sup>.

A droite du premier axe factoriel, on trouve les établissements situés dans les grandes villes, qui accueillent des élèves provenant de la même zone d'emploi. Le domaine échange et gestion y est bien présent, tandis que la part de femmes parmi les enseignants est supérieure à la moyenne. Les établissements concernés semblent avoir un nombre plus élevé que la moyenne d'élèves en filière professionnelle. Les élèves sont un peu plus âgés que la moyenne au moment de leur entrée en baccalauréat professionnel.

A l'opposé, à gauche du premier axe se trouvent les établissements situés dans des petites communes, qui accueillent des élèves provenant d'établissements situés dans d'autres zones d'emploi, y compris à l'extérieur du département. L'offre de formation est plutôt orientée vers les spécialités prisées par les garçons ; le domaine « mécanique, électricité, électronique » est par exemple plus représenté. Le taux de réussite à l'examen à la session 2007 apparaît plus élevé dans ces établissements.

En haut du second axe, on trouve les lycées professionnels qui ne possèdent pas de section de technicien supérieur. La part des enseignants non titulaires est particulièrement élevée, tout comme celle des enfants d'ouvriers et de personnes sans activité professionnelle. Le nombre de domaines proposés dans l'établissement est supérieur à la moyenne. Enfin, la part d'élèves de l'enseignement secondaire scolarisés en filière professionnelle dans la zone d'emploi est très élevée.

A l'opposé se trouvent les lycées polyvalents dotés de sections de techniciens supérieurs. Les enseignants semblent plus âgés que la moyenne. Le domaine des services à la personne est un peu plus présent qu'en moyenne et les enfants de cadres et d'employés sont surreprésentés parmi les élèves. Sans véritablement polariser la réussite, le taux de réussite semble légèrement plus élevé au sein de ces établissements.

### *Les six profils types d'établissements*

La typologie réalisée à partir de la phase d'analyse des données de l'année scolaire 2006-2007 met en évidence 6 classes d'établissements dont nous allons présenter à la fois les principaux aspects pour l'année scolaire 2006-2007 ainsi que les évolutions dont elles ont fait l'objet 7 ans plus tard.

#### **Classe 1 : des lycées polyvalents qui cumulent des conditions favorables à la réussite**

En 2006, cette classe représente environ 17% de l'ensemble des établissements et réunit essentiellement des lycées polyvalents. On peut résumer les caractéristiques de cette classe

---

<sup>10</sup> La représentation graphique du cercle des corrélations sur le plan principal est consultable en annexe.

par le cumul de conditions d'enseignement assez favorables : la proportion d'enseignants non titulaires y est moins importante qu'en moyenne tout en ayant également une population d'enseignants relativement jeune. La population des enseignants est composée de manière homogène d'hommes et de femmes.

Les élèves sont un peu plus jeunes en moyenne à l'entrée dans leur cursus et les taux de redoublements en terminale faibles, en lien avec des taux de réussite élevés. La part des filles est un peu supérieure à celle de la moyenne nationale.

Les élèves de ces établissements ont des origines sociales proches de la moyenne, les enfants d'artisans, de cadres et de professions intermédiaires étant légèrement sur-représentés. Au cours de l'année scolaire précédant leur entrée en baccalauréat professionnel, la plupart des élèves de ces établissements étaient scolarisés dans un périmètre géographique proche du lycée.

L'offre de formation est classique et concentrée autour d'un nombre réduit de domaines de spécialités : « mécanique, électricité, électronique », « communication – information », « échanges et gestion ». Elle est également concentrée sur le baccalauréat professionnel, la part des CAP dans ces établissements est faible. A l'inverse, on y trouve plus souvent des sections de techniciens supérieurs, ceci en lien avec leur statut de lycées polyvalents.

Les académies de Dijon, Strasbourg et Versailles sont sur-représentées au sein de cette classe.

Ces différentes caractéristiques cumulées s'accompagnent de taux de réussite légèrement plus élevés que la moyenne nationale (81,4% contre 79,5%). La dispersion des taux de réussite est un peu plus faible qu'au niveau national, ce qui signifie qu'il existe une certaine homogénéité entre les établissements par rapport à la réussite.

#### *Situation en 2013 - 2014*

Cette classe a conservé une part importante des établissements qui la composaient initialement mais un tiers des établissements est parti vers une autre classe et elle n'a pas accueilli de nouveaux entrants. De ce fait, elle voit son poids dans l'ensemble se réduire. Elle ne rassemble plus que 13 % des établissements. On notera que cette classe n'est plus composée que de lycées polyvalents en 2013.

L'offre de formation de ces établissements reste encore plus fortement concentrée sur les domaines de la mécanique et des « échanges gestion ». Les établissements dont l'offre s'est orientée vers le domaine des « services à la personne » et / ou ceux dont les élèves venaient de milieux sociaux plus favorisés ont « migré » vers la classe 4.

Si le taux de réussite de cette classe est parmi les meilleurs, il est resté stable entre les deux sessions considérées.

#### **Classe 2 : Surmonter des situations d'enseignement contradictoires**

Cette classe réunit seulement 8 % des établissements mais elle présente des spécificités marquées. En premier lieu, elle est composée à près des trois quarts de lycées professionnels,

plus fréquemment classés « établissements sensibles »<sup>11</sup>. Ces lycées sont plus souvent situés dans des académies où le poids de l'enseignement professionnel est important et le taux de réussite est faible.

Les établissements de cette classe se caractérisent par une forte sur-représentation d'enseignants non titulaires et d'enseignants jeunes. L'offre de formation est davantage diversifiée que dans la classe précédente, le nombre moyen de domaines de formation au sein des établissements de la classe y est plus élevé. Par ailleurs, elle n'est pas polarisée sur des spécialités typiquement féminines ou masculines. Les domaines de la mécanique, de la communication et des échanges y sont les plus représentés. Enfin, la part de l'offre de formation de CAP est dans la moyenne nationale.

Le nombre moyen d'élèves dans les établissements est plus important qu'au niveau national.

Plus souvent qu'en moyenne, les élèves étaient scolarisés dans une autre zone d'emploi l'année précédant leur entrée au lycée. Autrement dit, ils ne viennent pas du « périmètre » du lycée, comme c'était le cas de la classe précédente.

L'origine sociale des élèves de ces établissements est un peu plus favorable qu'en moyenne puisque les enfants de cadres et d'employés y sont plus nombreux. En revanche, ces élèves ont vraisemblablement des difficultés scolaires : ainsi, ils sont plus âgés à leur entrée dans le cursus de bac pro et ils redoublent plus souvent leur année terminale qu'en moyenne. Enfin, le taux de réussite est particulièrement faible.

On peut faire l'hypothèse que les établissements de cette classe sont particulièrement volontaires pour « conserver » leurs élèves : le taux d'évaporation y est particulièrement faible. On notera que ces établissements se sont portés plus que les autres vers l'expérimentation du baccalauréat en 3 ans.

Cette classe d'établissements est celle qui affiche le taux de réussite le plus bas de toutes les classes mais cette moyenne cache des disparités entre établissements.

#### *Situation en 2013 - 2014*

Cette classe voit son importance décroître et a connu entre 2006 et 2013 un renouvellement important. Cela signifie qu'une part importante des établissements qui la composaient sont partis, remplacés par de nouveaux établissements regroupés dans d'autres classes en 2006.

La part des enseignants non titulaires est spécifique à cette classe avec près de 20 % de la population des enseignants. La composition sociale des élèves ne se modifie guère mais la zone de recrutement géographique semble s'agrandir. La part des élèves redoublants s'accroît et elle est plus élevée qu'elle ne l'est au niveau national (8,4% contre 6,1%) mais les départs des élèves restent limités.

Le taux de réussite au sein de cette classe s'est amélioré même s'il reste nettement inférieur à la moyenne nationale.

---

<sup>11</sup> Cette catégorie créée en 1993 est liée à la politique d'éducation prioritaire et de Développement Social des Quartiers (DSQ). Elle concerne les établissements situés dans des quartiers très défavorisés, indépendamment d'une inscription en ZEP.

Les établissements « sortis » de cette classe ont pour la plupart « migré » vers la classe 3 : leurs traits les plus marquants étant l'augmentation du nombre de domaines de formation proposés et du taux de réussite.

### **Classe 3 : Des établissements de centre-ville, dispensant des formations dans le domaine des services**

La classe 3 est particulièrement importante puisqu'elle regroupe 27% de l'ensemble, exclusivement des lycées professionnels. Il s'agit surtout de gros établissements de grands pôles urbains. On soulignera ainsi que les académies d'Aix-Marseille ou de Lille sont sur-représentées au sein de cette classe.

Ces établissements se caractérisent à la fois par une sous-représentation de jeunes enseignants, une sur-représentation d'enseignants de plus de 55 ans et une considérable sur-représentation de femmes. Bien que la présence des enseignantes soit très liée à la nature des spécialités de formation, l'offre de formation de ce groupe n'est pas principalement orientée vers les filles. On notera d'ailleurs une certaine diversité des domaines de formation malgré l'importance qu'y tient le secteur des services et des domaines de spécialité qu'il recouvre : échanges et gestion, communication et information, services aux personnes.

L'implantation géographique des établissements de cette classe en lien avec le caractère « standard » de l'offre semble se traduire par un recrutement de proximité. Ainsi les élèves venant de la zone d'emploi dans laquelle est situé l'établissement sont plus nombreux que dans les autres classes.

En lien avec cette situation, on soulignera que dans cette classe, la part des élèves d'origines sociales modestes est plus importante qu'au niveau national : les enfants de parents ouvriers y sont plus nombreux, ceux de parents « sans activité » encore davantage.

Les taux de réussite de ce groupe sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale et le succès des élèves est homogène entre les établissements avec un taux de dispersion faible.

#### *Situation en 2013 - 2014*

Cette classe connaît une croissance importante entre les deux années scolaires considérées. En 2013, elle regroupe 32 % de l'ensemble des établissements. 90% des établissements qui la composaient initialement sont restés.

Les principales caractéristiques des établissements de cette classe n'ont guère évolué, qu'il s'agisse de leur situation géographique ou de la composition du corps enseignant.

L'offre de baccalauréats professionnels est restée diversifiée avec une prédominance du domaine des échanges et de la gestion et un développement du domaine des services à la personne.

Le taux de réussite s'est très légèrement amélioré, toujours autour de la moyenne nationale.

#### **Classe 4 : Des filières de formation plutôt orientées vers le domaine de la production**

Cette classe regroupe 22 % de l'ensemble. Elle se compose d'un quart de lycées polyvalents et de trois quarts de lycées professionnels.

L'offre de formation présente un caractère spécifique puisque qu'elle fait cohabiter une offre de CAP importante avec l'offre de baccalauréats professionnels, ce qui laisse à penser qu'il existe au sein de ces établissements des filières d'enseignement. Par ailleurs, cette offre, plutôt orientée vers le secteur de la production, est assez diversifiée. Certaines spécialités y sont surreprésentées (génie civil, transformations) mais le domaine des services aux personnes y est aussi beaucoup plus présent que dans les autres classes. Cette offre de formation très complète permet peut-être d'interpréter le fait que, plus souvent qu'en moyenne nationale, les élèves fréquentant les établissements de ce groupe viennent d'autres départements. Dans ces établissements, les enfants d'agriculteurs, d'artisans ou de commerçants mais aussi des enfants de cadres sont sur-représentés.

Les enseignants de plus de 55 ans sont un peu plus nombreux que dans les autres groupes et dans le même temps il y a un peu plus d'enseignants non titulaires dans ces établissements.

On note également que dans ces établissements le nombre d'élèves par classe est moins élevé qu'ailleurs.

C'est dans ce groupe que les élèves sont les plus jeunes à l'entrée de leur cursus de formation et au moment de l'obtention de leur diplôme.

Les taux d'évaporation sont particulièrement élevés dans les établissements de ce groupe et en même temps les taux de réussite y sont supérieurs aux taux de réussite nationaux.

#### *Situation en 2013 - 2014*

Sur la période, cette classe a conservé près de 80 % des établissements qui la composaient et un grand nombre de nouveaux établissements sont venus s'y rattacher. En 2013, elle représente 34 % de l'ensemble.

Les principales caractéristiques des établissements constituant la classe se sont maintenues.

L'importance, déjà très marquée, de la place du CAP dans l'offre des établissements concernés s'est renforcée.

Le taux de réussite, dans la moyenne nationale en 2007, s'est amélioré et en 2014 il est le meilleur des six classes.

#### **Classe 5 : Des lycées de garçons ancrés dans les filières de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique**

Cette classe réunit 12 % de l'ensemble des établissements. Elle est exclusivement composée des lycées professionnels situés dans de grands pôles urbains. Ces lycées ont une offre de formation très concentrée sur l'ensemble des diplômes du domaine de la mécanique, électricité, électronique et ne proposent quasiment pas de baccalauréats professionnels dans le secteur des services. De ce fait, les domaines de formation proposés sont peu diversifiés et les

établissements concernés par cette classe ne scolarisent qu'une part extrêmement faible de filles (7 %).

Cet aspect de l'offre de formation se traduit également par une très faible proportion de femmes chez les enseignants. La part des non-titulaires est nettement en deçà de la moyenne des autres classes d'établissement et de manière liée, les enseignants de moins de 30 ans y sont sous-représentés et les plus 55 ans proportionnellement beaucoup plus nombreux. Pour ces différentes caractéristiques, un parallèle peut être établi entre cette classe d'établissements et la classe 3.

Les caractéristiques sociales des élèves ne les distinguent pas véritablement des élèves des autres classes. On notera cependant que certains établissements de ce groupe sont classés comme établissements sensibles (cependant moins que dans la classe 2) et que par ailleurs, les élèves viennent plus souvent d'une zone géographique proche de l'établissement.

Les taux de redoublements sont importants et les taux de réussite nettement inférieurs à la moyenne nationale avec des différences de succès importantes entre les établissements.

#### *Situation en 2013 - 2014*

Cette classe est en repli puisqu'elle ne représente plus que 9 % de l'ensemble. Elle a perdu près de la moitié des établissements qui la composaient initialement et gagné peu de « nouveaux » établissements.

Depuis 2006, la concentration de l'offre autour de la mécanique s'est davantage marquée, ce qui s'accompagne d'un resserrement du nombre de domaines de formations.

Elle présente toujours un taux d'évaporation important et une part de redoublants élevée.

Pour cette session, le taux de réussite particulièrement faible de ce groupe s'analyse en grande partie par les résultats nationaux cette année-là dans le domaine de la mécanique.

#### **Classe 6 : Des établissements de villes moyennes, aux formations et aux publics diversifiés**

Cette classe, représentant environ 14 % de l'ensemble, réunit exclusivement des lycées professionnels situés dans des villes moyennes ou des petites communes. On y trouve par exemple sur-représentées les académies d'Amiens, de Clermont-Ferrand ou de Limoges. Il s'agit d'établissements dont les effectifs dans les sections professionnelles sont moins importants qu'à l'échelon national.

Ces établissements se caractérisent par une proportion plus importante qu'en moyenne nationale d'enseignants non titulaires mais ne présentent pas de différences notables du point de vue de l'âge des enseignants. Ils proposent beaucoup plus souvent qu'ailleurs une offre mixte de CAP et de baccalauréats professionnels. Par ailleurs, l'offre est également située dans les deux secteurs de la mécanique et des services, ce qui permet de scolariser aussi des jeunes filles dans l'établissement (contrairement à la classe précédente où l'offre en mécanique était prépondérante).

Compte tenu de leur implantation géographique, les établissements scolarisent dans des plus fortes proportions des élèves venant d'autres départements ou venant du même département mais d'une zone d'emploi différente de celle du lycée.

Dans le même sens, on peut comprendre la présence plus importante qu'ailleurs dans ces établissements d'enfants d'agriculteurs ou d'ouvriers et la sous-représentation d'enfants de cadres ou d'employés.

Pour cette classe, le taux de réussite est supérieur à la moyenne nationale et les résultats des établissements paraissent relativement homogènes entre eux.

#### *Situation en 2013 - 2014*

Représentant 4,5 % de l'ensemble des établissements en 2013, cette classe a vu son importance se réduire considérablement, ayant perdu une part importante des établissements qui la composaient et n'en gagnant que très peu.

Cette classe reste encore plus centrée qu'avant sur des établissements situés en dehors des grands pôles urbains. L'offre de formation s'est quelque peu déplacée ; les deux domaines prépondérants échanges et mécanique ayant fait place aux domaines du génie civil, des transformations, des services aux personnes et de la communication.

La composition sociale a été remaniée entre les deux années observées, avec une augmentation de la part des enfants d'ouvriers.

Deux autres évolutions sont à noter : le taux « d'évaporation » augmente, ainsi que la part des redoublements l'année de l'examen. Entre les deux sessions, le taux de réussite s'est nettement dégradé ; il était le meilleur des 6 classes en 2007, il passe en deçà de la moyenne nationale en 2014.

\*       \*  
\*       \*

L'ambition de ce travail était double puisqu'il s'agissait à la fois de considérer la possibilité de construire une typologie d'établissements scolaires qui mette en perspective la réussite à l'examen et de regarder les évolutions qu'avait pu engendrer la réforme du baccalauréat professionnel.

Dans un premier temps, on peut souligner que l'exploration de cette question, certes limitée aux variables qu'il nous était loisible d'exploiter, fait apparaître des différences statistiquement significatives de réussite entre les classes identifiées et ceci sur les deux années étudiées.

Les classes présentent des situations contrastées où la combinaison de certaines spécificités construit un système qui donne sens à la réussite. Dans ce système, les propriétés individuelles des élèves ne constituent pas le critère essentiel de compréhension de la réussite. L'offre de formation, sa diversité en termes de niveau de diplôme mais aussi en termes de spécialités, a son importance pour interpréter la réussite tout comme peuvent aussi influencer la zone de recrutement du lycée ou les caractéristiques du personnel enseignant.

De ce point de vue, il serait intéressant de pouvoir compléter cette première approche par l'exploitation des nouvelles variables telles que le « taux de pression » des filières de l'établissement, le niveau scolaire des élèves à l'entrée, la part de la population des inscrits en première année accédant à l'année terminale, le taux de décrochage scolaire, d'absentéisme ou encore les demandes de départ des enseignants.

Dans un second temps, ce travail montre aussi qu'entre les deux dates étudiées, des mouvements de plus ou moins grande ampleur ont pu s'opérer entre les classes d'établissements. Il serait intéressant de réitérer l'analyse sur l'ensemble des sessions de la période pour valider le caractère tendanciel de cette évolution. Ceci permettrait également de renforcer la robustesse de l'analyse, étant donnée l'importance des fluctuations des taux de réussite d'une session à l'autre pour l'ensemble du baccalauréat professionnel comme au sein de chacun des domaines de spécialités de formation, voire plus finement au sein des groupes de spécialité ou des diplômes eux-mêmes.

En soulignant la contribution différenciée des lycées vis-à-vis de la réussite, ce travail interroge *in fine* le fonctionnement social de l'établissement et la réussite comme produit d'un processus social spécifique. Il renforce la nécessité de questionner la réussite comme la mise en actes d'une politique d'établissement et le résultat d'un fonctionnement collectif de travail. Le développement ces dernières années du contrôle en cours de formation comme modalité d'évaluation et de condition d'accès au diplôme a ainsi renouvelé le rôle et la place des enseignants dans le processus de la réussite de leurs propres élèves, par comparaison avec l'examen ponctuel plus anonyme. Cette évolution justifie davantage encore d'inscrire l'analyse de la réussite au sein même des établissements et de la lire dans une sociologie du travail et des pratiques professionnelles.

## **Bibliographie**

- Boudesseul G. et *alii* (coord.), 2014, *Réussite scolaire, réussite professionnelle, l'apport des données longitudinales*, Céreq, Relief, n°48, juin 2014, 482 p.
- Dufresne F., Dubois M., 2013, « Le baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième : vers une élévation du niveau des élèves ? », *Éducation & formations*, n° 84.
- B. Gelein, O. Sautory, 2002, « De nouvelles macros sas d'analyse des données à l'Insee : comment réaliser une analyse factorielle multiple », Journées de méthodologie statistique de l'INSEE.
- Le Laidier S., Thomas F., 2014, Le baccalauréat 2014, Session de juin, DEPP, *Note d'information*, n° 29.
- Le Laidier S., Thomas F., 2014, Le baccalauréat 2014, Session de juin, DEPP, *Note d'information*, n° 24.
- Prost A., 2002, « La création du baccalauréat professionnel. Histoire d'une décision », in Moreau G., dir., *Les patrons, l'État et la formation des jeunes*, Paris, La Dispute.



## Annexes

### Présentation des variables

Le premier groupe rassemble les variables qualitatives, à savoir la nature de l'établissement (lycée professionnel vs lycée polyvalent) et sa commune d'implantation (grand pôle urbain versus autre type de commune).

Le second groupe de variables caractérise l'établissement travers son offre de formation (domaines enseignés, variété de diplômes et de domaines). Il comprend :

- la part d'élèves de baccalauréat professionnel inscrits dans les principaux domaines (échanges et gestion / mécanique, électricité, électronique / communication et information / services aux personnes / transformations / génie civil, construction, bois),
- la part du CAP dans l'établissement (en nombre de divisions sur le nombre total de divisions en enseignement professionnel),
- une variable visant, en l'absence de disponibilité de l'indicateur exact, à approcher le taux de déperdition durant le cursus du bac professionnel, construite à partir du rapport entre le nombre de jeunes en année terminale de bac pro et le nombre de jeunes entrés en seconde bac pro 3 ans avant (pour les bac pro en 3 ans) ou en première bac pro 2 ans avant (pour les bac pro en 2 ans),
- la part de redoublants parmi les inscrits en année terminale de bac pro,
- le nombre de domaines différents enseignés dans l'établissement, en CAP, BEP ou bac pro.

Le troisième groupe de variables est dédié aux caractéristiques du personnel enseignant : proportion d'enseignants non titulaires, proportion d'enseignants âgés de moins de 30 ans, proportion d'enseignants de 55 ans ou plus, part de professeurs de lycées professionnels (relativement au type de lycée).

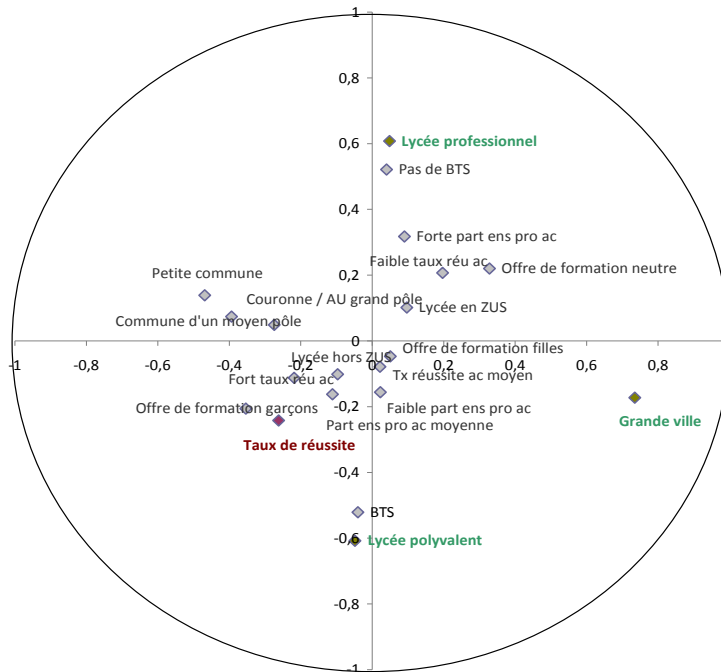
Le quatrième groupe de variables concerne les caractéristiques sociodémographiques des élèves, à savoir la part représentée par les catégories socioprofessionnelles des parents suivantes : agriculteurs exploitants, cadres et professions intellectuelles supérieures, employés, ouvriers, sans activité professionnelle.

Enfin, le cinquième groupe renvoie tant au contexte local de l'établissement qu'au niveau des élèves accueillis, au travers des variables suivantes :

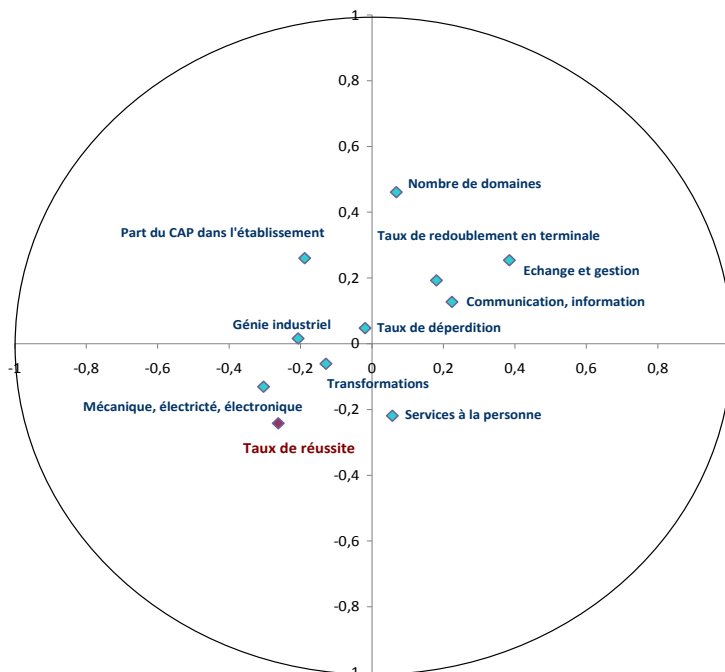
- la part des élèves du secondaire en enseignement professionnel dans la zone d'emploi du lycée
- la part d'élèves scolarisés dans la même zone d'emploi l'année précédant leur entrée en baccalauréat professionnel
- la part de ceux scolarisés dans le même département mais une zone d'emploi différente
- la part de ceux qui viennent d'un autre département
- la part de ceux dont l'établissement précédent n'est pas connu
- l'âge moyen des élèves à leur entrée en baccalauréat professionnel
- l'âge moyen des élèves en année terminale du baccalauréat.

## Représentation graphique du cercle des corrélations sur le plan principal

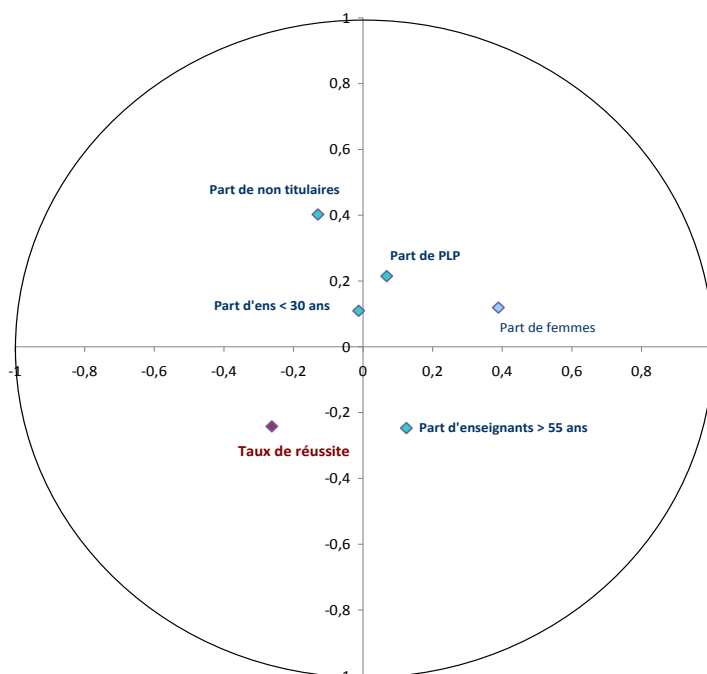
Graphique 1 : représentation du taux de réussite et des variables qualitatives sur le cercle des corrélations pour l'année 2006-2007



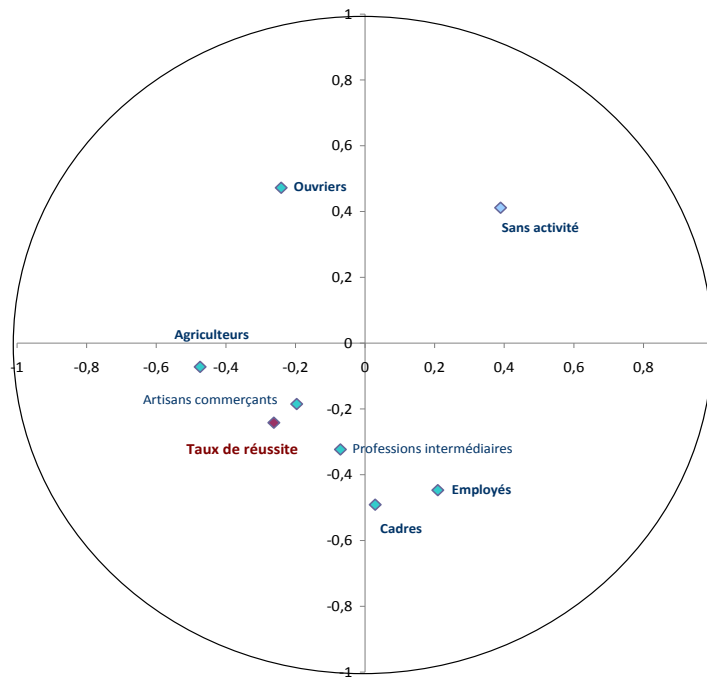
Graphique 2 : représentation du taux de réussite et des variables relatives à l'offre de formation de l'établissement sur le cercle des corrélations pour l'année 2006-2007



Graphique 3 : représentation du taux de réussite et des variables caractérisant la population enseignante de l'établissement sur le cercle des corrélations pour l'année 2006-2007



Graphique 4 : représentation du taux de réussite et des caractéristiques socioprofessionnelles des élèves de l'établissement sur le cercle des corrélations pour l'année 2006-2007



Graphique 5 : représentation du taux de réussite et du contexte local de l'établissement sur le cercle des corrélations pour l'année 2006-2007

